



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMPTE RENDU
BUREAU DU 05 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq septembre, les membres du bureau de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges se sont réunis en bureau, à Saint-Gaudens, sur la convocation qui leur a été adressée.

Présents : L Le Roux de Bretagne, Jp Manent-Manent, Jb Castex, G Sioutac, H Cheylat, E Subra, D Sarraquigne, A Boubee, A Frechou, J Feraut, E Sansonetto, P Brillaud, J Adoue, F Caraoue, Jm Losego, M Auberdiaac, J Lacroix, P Vignes

Excusés : M Gasto-Oustric ; Jy Duclos

Est nommé secrétaire de séance : E Subra

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU 23 MAI 2019**

Le PRESIDENT demande s'il y a des commentaires sur le **procès-verbal du 23 mai 2019**.

Aucun commentaire.

Le procès-verbal de la séance **du 14 mai 2019** est soumis au vote.

POUR : 18

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTE

SUBVENTIONS 2019

Magali GASTO-OUSTRIC présente le rapport suivant :

La communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges a été sollicitée par un certain nombre d'associations en vue de leur apporter un soutien financier notamment dans le cadre de divers partenariats.

Vu le BP 2019 adopté en séance du 15 avril 2019,

Vu les demandes effectuées et les dossiers présentés complets, il vous est proposé d'instruire les dossiers suivants :

ASSOCIATIONS	MONTANTS ACCORDES
MAISON DE L'AVENIR	4 000,00 €
AURIGNAC SOUS PRESSION	1 000,00 €

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir :

- **ACCEPTER** les versements de subventions 2019 aux associations conformément au tableau ci-dessus
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2019

POUR : 18

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTE

La séance est levée.